



COMMUNE DE FILLIÈRE

Fillière, le 1^{er} octobre 2024

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal de la Commune de FILLIÈRE, qui se tiendra le :

Lundi 07 octobre 2024 à 20h30
à la maison commune de Saint-Martin-Bellevue
(1 Route des Ecoles – Saint-Martin-Bellevue – 74 370 FILLIÈRE)

Le Maire
Christian ANSELME

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024
2. Désignation du secrétaire de séance

Ressources humaines

3. Création de postes administratifs
4. Création de postes temporaires enfance jeunesse et solidarité

Aménagement du territoire

5. Acquisition des parcelles cadastrées section A numéros 3027 et 3029, sise au lieudit « Chez Grégoire » – chemin de chez Grégoire - village de Thorens-Glières
6. Vente d'une partie de la parcelle 245 bc 124p d'une surface de 835m² – Chez Mouthon – village de Saint-Martin-Bellevue
7. Convention de servitude de passage de réseaux à vocation publique en terrain privé sur la parcelle h 3196 située chemin de chez Madelin au profit du SILA – village de Thorens-Glières

8. Délibération modificative – vente de la parcelle 022 b525p située lieu-dit « Le Châtelet » – village d'Aviernoz
9. Acquisition des parcelles d 278 et d 437 situées lieu-dit « la verrerie » – village de Thorens-Glières
10. Acquisition des parcelles H 835 H 836 H 840 H 846 H 847 et H 848 – village de Thorens-Glières

Finances

11. Délibération modificative : attribution des subventions 2024 aux crèches associatives

Enfance, jeunesse et solidarité

12. Approbation de la Convention Territoriale Globale - CAF
13. Modification du règlement intérieur des services périscolaires de la commune de Fillière
14. Mise en place d'une mutuelle communale - convention de partenariat entre la commune et la mutuelle Just

Environnement

15. Demande de fonds de concours à la Communauté d'agglomération du Grand Annecy pour l'aménagement d'un tronçon du réseau secondaire du schéma directeur cyclable sur le périmètre de la Commune de Fillière
16. Projet agri-environnemental et climatique (PAEC) Fier-Aravis 2023-2028 - approbation de la convention de prestation de services pour le financement des actions complémentaires aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) à intervenir avec les collectivités partenaires
17. Convention de partenariat et d'exclusivité pour le développement d'un projet hydroélectrique
18. Autorisation temporaire d'occupation du domaine public à la société coopérative d'intérêt collectif la solaire du lac pour l'implantation de panneaux photovoltaïques

Affaires juridiques

19. Approbation du protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre

Affaires générales

20. Convention d'aide et d'assistance dans le cadre du plan communal de sauvegarde de la commune de Fillière
21. Modification temporaire du lieu de célébration des mariages – village d'Aviernoz

Questions diverses – informations :

22. Compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation d'attribution du conseil municipal